



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

restructuration

Question écrite n° 36727

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger appelle l'attention de M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité à propos de l'accompagnement social des restructurations. Des négociations ont actuellement lieu entre les partenaires sociaux. Il désire connaître ses intentions à ce sujet. - Question transmise à M. le ministre délégué aux relations du travail.

Texte de la réponse

L'attention du Gouvernement a été appelée sur l'accompagnement social des restructurations ainsi que sur ses intentions au sujet des négociations en cours entre les partenaires sociaux. La loi n° 2003-6 du 3 janvier 2003 portant relance de la négociation collective en matière de licenciements économiques a suspendu l'application de certaines dispositions de la loi n° 2002-73 du 17 janvier 2002 de modernisation sociale pour une durée maximale de dix-huit mois, et a prévu au cours de cette période le dépôt d'un projet de loi définissant, au vu des résultats de la négociation interprofessionnelle engagée entre les organisations professionnelles et syndicales représentatives au niveau national, les procédures relatives à la prévention des licenciements économiques, aux règles d'information et de consultation des représentants du personnel et aux règles relatives au plan de sauvegarde de l'emploi. Les partenaires sociaux ont engagé la négociation interprofessionnelle précitée. Afin de laisser toute latitude aux partenaires sociaux pour aboutir dans cette négociation, la période de suspension prévue par la loi n° 2003-6 du 3 janvier 2003 a été prolongée de six mois par la loi n° 2004-627 du 30 juin 2004.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36727

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : affaires sociales, travail et solidarité

Ministère attributaire : relations du travail

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 mars 2004, page 2399

Réponse publiée le : 26 octobre 2004, page 8502